

Éditorial, mardi 18 mars 2014, p. A6

Éditorial

## **Fonction publique - Travailler, ça se paie!**

Jean-Robert Sansfaçon

Les organisations syndicales qui représentent les 400 000 employés de l'État unissent leurs efforts en vue de la prochaine série de négociations des conventions collectives qui arriveront à échéance l'an prochain.

S'il fut un temps où les employés de l'État profitaient d'une confortable avance sur ceux du privé, il en va autrement aujourd'hui. Bien sûr, ces gens ont la sécurité d'emploi, un régime de retraite correct et des conditions de travail décentes. Mais leur rémunération globale accuse quand même un retard de l'ordre de 8 % par rapport à l'ensemble des salariés québécois qui travaillent dans des entreprises de plus de 200 employés. Un écart qui grimpe à 22 % par rapport aux fonctionnaires fédéraux, à 35 % par rapport à ceux des sociétés d'État comme Hydro-Québec et à 38 % par rapport aux fonctionnaires municipaux.

Au fil des ans, on a accru la productivité du travail dans les secteurs public et parapublic, ce qui n'a pas été le cas dans les municipalités où les salaires ont quand même augmenté parce que ni les libéraux ni les péquistes n'ont eu le courage de fournir les outils de négociation nécessaires aux élus locaux. Sont-ce les employés provinciaux qui sont mal payés ou les autres qui sont trop bien traités ? Les deux !

Dans le projet de budget présenté avant les élections, le ministre Nicolas Marceau prévenait les fonctionnaires que son objectif pour les prochaines négociations était de suivre l'évolution de la croissance économique. On peut donc s'attendre à une formule semblable à celle qui existe déjà et qui accorde de très faibles augmentations de base auxquelles peut s'ajouter un petit pourcentage lié au PIB et à l'inflation.

Avec l'entente en vigueur, le salaire des employés de l'État se sera accru de 7,5 % à l'échéance de la convention de cinq ans, en 2015. C'est moins que l'inflation (8,6 %) et surtout beaucoup moins que ce qui a été consenti aux employés des universités, d'Hydro-Québec, aux médecins et aux fonctionnaires municipaux.

Les employés de la fonction publique québécoise ont donc intérêt à s'unir pour tenir tête à des gouvernements qui trouvent toujours plus facilement l'argent pour financer un nouveau programme issu d'une promesse électorale que pour augmenter les salaires des gens qui rendent les services au jour le jour.

On veut ajouter des centaines d'infirmières cliniciennes ? Bien, mais il faudra mieux les payer. Elles et tous ceux et celles qui ont aussi fait des études de deuxième cycle en santé ou en éducation, comme les orthophonistes, les psychologues, les ergothérapeutes et les physiothérapeutes, dont les salaires sont largement inférieurs à ceux de leurs homologues ontariens. De même pour les simples préposés aux malades qui, sans être aussi scolarisés, n'en font pas moins un travail exigeant et peu valorisé.